

ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU LUNDI 21 MARS 2016

PROCÈS-VERBAL de la réunion extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Clermont, tenue à l'Hôtel de Ville, le lundi 21 mars 2016 à 16 h.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET CONSTATATION DU QUORUM

Sont présents : *M. Éric Maltais, conseiller*
M. Luc Cauchon, conseiller
M. Jean-Marc Tremblay, conseiller
M. Bernard Harvey, conseiller

Sous la présidence de Monsieur le maire-suppléant Réal Asselin

Étaient également présents :

Mme Brigitte Harvey, directrice générale
M. Daniel Desmarteaux, directeur général adjoint et directeur des travaux publics
M. Nicolas Savard, directeur des loisirs

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR RÉSOLUTION NO. 10775-03-16

Les membres du conseil municipal ont pris connaissance de l'ordre du jour adressé précédemment.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC CAUCHON, APPUYÉ MONSIEUR LE CONSEILLER JEAN-MARC TREMBLAY ET DUMENT RÉSOLU QUE l'avis de convocation ainsi que l'ordre du jour transmis soient adoptés.

- 1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Approbation du procès-verbal** de l'assemblée ordinaire du 7 mars 2016
- 4. Appel d'offres et soumissions**
- 5. Administration, finances et ressources humaines**
 - 5.1 Vente de terrain à Mélanie Jobin et Christian Guérin
- 6. Travaux Publics**
- 7. Urbanisme et environnement**
- 8. Sécurité incendie**
- 9. Loisirs, culture et tourisme**
- 10. Avis de motion et règlements**
 - 10.1 Avis de motion – règlement créant un programme d'aide technique et financier pour propriétaires de bâtiments résidentiels faisant partie de l'inventaire du patrimoine bâti de la Ville de Clermont.
- 11. Comptes**
- 12. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 13. Levée de l'assemblée**

3. APPROBATION DE PROCÈS-VERBAL RÉSOLUTION NO. 10776-03-16

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JEAN-MARC TREMBLAY, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER BERNARD HARVEY ET DUMENT RÉSOLU QUE les membres du conseil municipal acceptent le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 7 mars 2016 et ce avec dispense de lecture; une copie dûment certifiée leur a été remise dans les délais prescrits à l'article 333, alinéa 2 de la *Loi sur les Cités et Villes* (L.R.Q., c. C-19).

4. APPEL D'OFFRES – SOUMISSIONS ET CONTRATS

5. ADMINISTRATION, FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

**5.1 VENTE DE TERRAIN À MÉLANIE JOBIN ET CHRISTIAN GUÉRIN
RÉSOLUTION NO. 10777-03-16**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER ÉRIC MALTAIS, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER BERNARD HARVEY ET DÛMENT RÉSOLU QUE la Ville de Clermont vend à Mélanie Jobin et Christian Guérin, demeurant au 11 rue Beloeil à Clermont, un terrain connu et désigné comme étant le lot 5 172 715 du cadastre du Québec, dans la Ville de Clermont, contenant une superficie de 671,9 mètres carrés, pour un coût total de 14 291,56 \$ et ce conformément à la promesse d'achat intervenue en date du 11 mars 2016

QUE Monsieur le Maire Jean-Pierre Gagnon ou son suppléant ainsi que Madame Brigitte Harvey, directrice générale ou en son absence M. Daniel Desmarteaux, directeur général adjoint sont autorisés à signer l'acte de vente, à recevoir le prix et à donner quittance.

QUE la présente résolution soit adressée à Mélanie Jobin et Christian Guérin, 11 rue Beloeil, Clermont (Québec) G4A 1H3 ainsi qu'à Me Lise Robitaille, notaire.

6. TRAVAUX PUBLICS

7. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

8. SÉCURITÉ INCENDIE

9. LOISIRS, CULTURE ET TOURISME

10. AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENTS

**10.1 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT CRÉANT UN PROGRAMME D'AIDE TECHNIQUE ET FINANCIER POUR PROPRIÉTAIRES DE BÂTIMENTS RÉSIDEN-
TIELS FAISANT PARTIE DE L'INVENTAIRE DU PATRIMOINE BÂTI DE LA
VILLE DE CLERMONT
RÉSOLUTION NO. 10778-03-16**

ATTENDU QUE la Ville a réalisé un inventaire du patrimoine bâti sur son territoire;

ATTENDU QUE la Ville souhaite soutenir les propriétaires de bâtiments résidentiels patrimoniaux dont la valeur patrimoniale a été identifiée comme *exceptionnelle et supérieure ou dont la valeur historique est préservée par un PIIA*, dans leurs projets d'entretien et de préservation;

POUR CES MOTIFS, AVIS DE PRÉSENTATION est donné par monsieur le conseiller Éric Maltais qu'il sera déposé lors d'une prochaine séance, un règlement créant un programme d'aide technique et financier pour propriétaires de bâtiments résidentiels faisant partie de l'inventaire du patrimoine bâti de la Ville de Clermont.

11. COMPTES

12. DIVERS

ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU LUNDI 21 MARS 2016

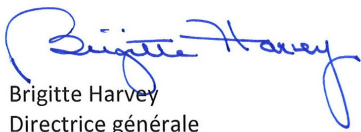
**13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE
RÉSOLUTION NO. 10779-03-16**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER LUC CAUCHON QUE
l'assemblée soit levée à 16 h 05.

**Réal Asselin
Maire-suppléant**

**Brigitte Harvey
Directrice générale**

VRAIE COPIE CERTIFIÉE


Brigitte Harvey
Directrice générale